

Ethique
conomi que
que
CS

ETHICS, ECONOMICS & COMMON GOODS, vol. 17, No. 1, enero-junio 2020, es una publicación semestral editada por la Universidad Popular Autónoma del Estado de Puebla A.C., calle 21 Sur 1103, Col. Santiago, C.P. 72410, Puebla, Puebla. Tel. (222) 2299400, <https://ethics-and-economics.com/>, callspapers@ethics-and-economics.com. Editor responsable: Jérôme Ballet.. Reserva de Derechos al Uso Exclusivo No. 04-2022-071213543400-102, ISSN en trámite, ambos otorgados por el Instituto Nacional del Derecho de Autor. Fecha de última modificación, 30 de junio de 2020.

INDEX

ARTICLES

Le don pur et parfait François-Régis Mahieu	2
La philosophie au secours des rapports de responsabilité sociale de l'entreprise, ou comment dépasser les limites d'un discours «aphilosophique» sur la responsabilité : Deuxième Partie – Responsabilité et relations moi- autrui Michel Dion	10
The Fed as a moral enterprise – a framework for decision-making John D. Feldmann	38
Grey relational grades and neural networks : empirical evidence on vice funds John Francis Diaz & Thanh Tung Nguyen	69
La pobreza en México : evolución reciente, explicación y perspectivas María Teresa Herrera-Nebel & Miguel Ángel Carreño	89
Blockchain technology and corporate governance: the issue of smart contracts – current perspectives and evolving concerns Akram Almatarneh	111

Le don pur et parfait

BY/PAR FRANÇOIS-REGIS MAHIEU

Fonds pour la recherche en éthique économique

ABSTRACT

The gift, theorized by Marcel Mauss, has been mainly integrated into economics in its malevolent form. This is underlined by the economic theories of the political market, labor or charity market. This conception contrasts with the benevolent of altruism and the alternative aspect attributed to this practice in regard to the market. To better understand the impure gift, if not the malevolence, this article specifies the definition of a pure (donor) and perfect (recipient) gift. This reference situation implies rational and moral conditions.

Keywords: Gift, Malevolence, Benevolence

RÉSUMÉ

Le don/contre don, théorisé par Mauss, a été principalement intégré en économie sous sa forme malveillante. Ce que soulignent les théories économiques du marché politique, du travail ou de la charité. Cette conception tranche avec le préjugé bienveillant de l'altruisme et le côté alternatif attribué à cette pratique par rapport au marché. Pour mieux comprendre le don impur, sinon la malveillance, cet article précise la définition d'un don pur (donateur) et parfait (receveur). Cette situation de référence implique des conditions rationnelles et morales.

Mots-clés : Don, Malveillance, Bienveillance

JEL Classification: D64

1. INTRODUCTION

L'Essai sur le Don (Mauss, 1923/1924) connut un très grand retentissement, dans l'étude des sociétés ; qu'elles soient « archaïques » ou plus contemporaines, le don pouvant fonder une utopie politique. En fait, Mauss traite d'un *don/contre don*. Ce phénomène implique une obligation de rendre et de recevoir, un contenu hiérarchique et symbolique. De là, Mauss fait du don/contre don l'exception sinon l'alternative à la rationalité économique et à la généralité de l'échange marchand. Le don/contre don et de façon plus générale l'altruisme apparaissent comme une alternative au marché et au jeu des égoïsmes. Alternative méthodologique aussi, le don/contre don est un « fait social total » qui exige une sociologie économique et plus généralement une anthropologie.

Une des originalités de la conception de Mauss incite à voir que le don/contre don est ambivalent, bien et mal « veillant ». Le don est à la fois « cadeau » et « poison ». Sa forme malveillante s'inscrit dans la recherche du pouvoir du donneur et l'obligation de rendre... De ce point de vue, le don s'inscrit dans l'utilitarisme, éventuellement monstrueux.

Cette conception malveillante du don a été largement récupérée par la théorie économique. Car elle implique un effet de connaissance qui favorise les comportements utilitaristes. Ceci permettrait de comprendre que le don empoisonné soit largement récupéré par la théorie économique et que la portée anti économiste du don/contre don soit démentie par les faits ; le plus grand apport de l'anthropologie du don à la théorie économique est la nouvelle économie du travail, fondée sur un don complice entre travailleurs et patrons, complicité *malveillante* contre les marginaux.

La bienveillance n'a rien à voir avec la réciprocité et celle-ci fait du don un acte impur, un "semi-échange" ; plus fondamentalement, le don peut être malveillant, ce que soulignent les paradoxes de l'aide et de la charité en économie. Le don peut être délibérément ou non, malveillant dans la relation du bon samaritain ; le don entretient les pauvres dans leur pauvreté et leur comportement de "rotten kids". L'aide internationale est un exemple de malveillance inconsciente où des partenaires pratiquent le « don/contre don » grâce à un effet de connaissance réciproque. Ce don malveillant peut détruire délibérément les capacités du « pauvre » et renforcer sa vulnérabilité. Le don peut alors être criminel.

Enfin le don/contre don se manifeste en analyse économique de la politique par le « logrolling », le marchandage politique qui représente une entente opportuniste entre certains politiques contre d'autres. Dans ce cadre, le don/contre don peut être le modus vivendi d'une mafia, ou d'une organisation malveillante vis à vis de la démocratie.

En d'autres termes, le don/contre don est un lieu privilégié de comportement utilitariste par les gains et le pouvoir qu'il implique.

L'objectif dans cette note est donc d'établir, compte tenu du *don utilitariste et malveillant*, une praxis du don pur et parfait, qui permette de mieux typer les dons impurs sinon malveillants qui intéressent l'économiste. Trois étapes seront suivies :

- 1) Un rappel est effectué sur ce rôle éminent accordé au don réciproque et au mythe de son anti-économisme, en revenant sur son rôle critique éminent chez Mauss et parmi des auteurs plus contemporains, sa relation avec le concept d'altruisme développé par Comte et Durkheim.
- 2) L'intégration "scandaleuse" du don/contre don dans la théorie économique à la fin du XX^e siècle (Akerlof, 1982) est lourde de conséquences. Ce mythe permet de justifier le chômage volontaire dans une théorie économique de l'intérêt réciproque. Le don est "empoisonné" par sa contrepartie intéressée, son altruisme impur et ses conséquences malveillantes.
- 3) Le don « impur » doit être jaugé par rapport à une situation de référence, un « don pur et parfait » avec ses principales règles. Cette situation n'est pas purement abstraite et prend des formes contemporaines, par exemple le don d'organe.

2. DU DON IDEALISE AU DON « EMPOISONNE » PAR LA SOCIOLOGIE ECONOMIQUE

Le don/contre don a les caractéristiques suivantes : être lié à une contre-prestation, être personnalisé en dévalorisant éventuellement celui qui le reçoit. Il est symbolique et porte des valeurs. Le don ostentatoire permet de situer les rangs sociaux.

Le don incarne un altruisme qui n'est pas forcément bienveillant. Le don signifie coopération, intérêt commun; il se situe dans une totalité sociale, le "fait social total" qui nécessite une méthode sociologique plutôt qu'économique.

Il n'est pas gouverné par le rationalisme économique (Mauss, 1923, p. 271) et son mode est autre qu'utilitaire (p. 272). Il est producteur de lien social car il s'inscrit dans le désir de communauté contre la logique de marché.

Le don réciproque est idéalisé par Kolm dans sa *Bonne économie* (1984), plus encore que par « Mauss » et ses disciples, idéalisant l'anti-économisme du don maussien.

Si le don est altruiste, il est plurivalent et n'est pas forcément bienveillant. Il peut être neutre ou malveillant. Le don prend sa valeur dans ce contexte altruiste. Mais cet altruisme est impur! Le don est lié, soit par une contre-prestation matérielle, soit par une utilité plus immatérielle (le warm glow effect, Andreoni, 1989) liée à la personnalisation du don.

Le don se situe dans une configuration altruiste et il est difficile d'en tirer une conclusion morale générale. Il peut être efficace et bienveillant ou inefficace et malveillant. Le don généralisé conduit à la société solidaire, à la communauté et à la politique du capital social. Ces différentes formes sont plurivalentes, la société solidaire peut être une mafia et plus généralement un lieu de rackett généralisé, la communauté peut être dangereusement identitaire, le capital social accumule de la bienveillance, mais aussi de la malveillance.

Le don s'inscrit dans une communauté et donc dans l'altruisme. L'ambivalence attribuée par Mauss au don, sa capacité malveillante tranche avec la théorie de l'altruisme d'Auguste Comte (1842). En effet, le don peut être « empoisonné ». Or parallèlement, il est impensable que l'altruisme puisse être malveillant.

Le don, s'il est un phénomène social total, n'évite pas les phénomènes de pouvoir, il manifeste le pouvoir et ses formes, par exemple le paternalisme.

3. L'INTEGRATION DU DON EN THEORIE ECONOMIQUE : LE DON EMPOISONNE

L'ambivalence du don favorise sa récupération par la théorie économique au début des années 1980. Les analyses économiques du don montrent que le donateur et le receveur ont des comportements stratégiques liés à une connaissance réciproque, fut-elle incomplète. Cette connaissance est déjà trop élevée et permet un comportement utilitariste monstrueux. Akerlof (1982) et d'autres, Stiglitz notamment, font du don/contre don, la relation essentielle sur le marché du travail. Le contrat de travail est incomplet et il existe une forte asymétrie d'informations entre les deux protagonistes.

Cette incomplétude est réglée par un don/contre-don entre travailleurs et employeurs: les uns donnent un travail de qualité (efficient) et leur fidélité, les autres donnent un salaire d'efficacité et des assurances. Il en résulte une protection réciproque et un chômage élevé contre les outsiders : jeunes, femmes, immigrés. Plus généralement (Doeringer et Piore, 1985), il existerait une opposition sociale dans l'entreprise entre les insiders et les outsiders, victimes désignées du LIFO (last in first out).

Ainsi la lutte des classes se transforme en un complot entre partenaires sociaux contre les fractions les plus fragiles du corps social. Considéré globalement, le chômage est volontaire. On voit dans ce cas que le don réciproque est fondé sur une relation bienveillante entre les comploteurs sociaux et sur un altruisme malveillant entre les comploteurs et les marginalisés.

En d'autres termes, le don dans son cadre altruiste est "empoisonné". Cet empoisonnement du don est analysé par la théorie économique de l'altruisme et en particulier par Buchanan (1975). Avec le théorème du bon samaritain, il montre que le don du "bon samaritain" est égoïste en faisant en sorte de figer le pauvre dans sa situation. Le don est à la fois objet d'un plaisir du donateur et d'une volonté de garder ses pauvres. L'aide internationale est un bon exemple de ce don empoisonné, l'Afrique en est une victime désignée.

L'actualité du don est renforcée par la problématique du capital social. Donner c'est faire un investissement social et renforcer le capital social, telle la charité du croyant. Le don n'est qu'une forme d'investissement sans valeur morale évidente. Dès lors, la prise en compte de ces cas malveillants implique que le don soit considéré sans tabou ou plurivalent.

Enfin, le don est empoisonné dans la mesure où l'information est incomplète : le don/contre don entre salariés et employeurs a pour but de compléter l'information et de prévenir la sélection adverse et l'aléa moral. Le don favorise les comportements pourris des partenaires qui anticipent des dons qui leur sont réservés. En fait, le don est perverti par une information déjà trop importante sur les espérances de gain.

La forme la plus pourrie de don/contre don réside dans le logrolling, le marchandage politique avec échange de voix : je te donne mes voix pour ton projet contre les tiennes pour plus tard. Le donné implique un recevoir dans une communauté politique.

4. LE DON PUR ET PARFAIT

Donner est un acte gratuit qui n'est pas empoisonné par l'échange ; il n'existe pas de connaissance réciproque qui favorise les anticipations stratégiques des partenaires. Le don doit être pur et parfait. Un don pur pour le donateur peut rester imparfait, considéré du point de vue des bénéficiaires. Il n'a pas une valeur morale évidente (la bienveillance par exemple) et peut être « empoisonné ».

Le don est une fonction, D , reliant des personnes i, j à propos d'un objet x . Elle est définie sur un ordre partiel strict: réflexivité, asymétrie, semi- transitivité. Des conditions « morales » peuvent être ajoutées à condition qu'elles ne favorisent pas les effets pervers de connaissance. Le don peut être pur (du point de vue de l'émetteur) et parfait (du point de vue du bénéficiaire).

4.1. Pur

Quant au donateur : le don est un transfert gratuit (sans paiement par le receveur), sans contrepartie, définitif. Il est libre ou encore « sans tabou » quant à son objet et son destinataire.

Il est un acte autonome (Platon, dialogue entre Glaucon et Adimante) dont les motivations sont dépendantes de l'acte lui-même, qui n'a d'autre but que celui de l'accomplissement de l'acte, et qui trouve sa source en lui-même. Le donataire est une personne autonome (Kant, leçons d'éthique) qui édicte elle-même le don sans pression de l'extérieur. Le don est volontaire. De ce fait le transfert forcé, effectué par des communautés ou l'Etat n'est pas un don.

Ainsi défini, le don doit être rationnel et moral. La rationalité revient à choisir la relation d'ordre adaptée et à s'y tenir. Le choix d'une relation donnée peut être contesté. La morale intervient si le donataire « doit » effectuer un acte bienveillant.

La relation de Don peut être exprimée par le foncteur D et des variables individuelles i, j, k et des variables d'objet x, y, z ayant trait au contenu des dons.

Réflexivité : pour tout i $Dx\ i$ (un don peut être fait à soi même).

Transitivité : $Dx\ ij : Dx\ jk$ impliquent $Dx\ ik$ (Cette transitivité est importante dans certaines sociétés). Par exemple si je donne mon sang à j et que ce dernier donne son sang à k , j'aurai indirectement donné mon sang à k . Cette propriété peut être précisée par la non cyclicité, le fait pour i de donner à j et que j donne à k n'implique pas que k donne à i .

Asymétrie : $Dx\ ij$ implique non $Dx\ ji$, cette relation établit la non réciprocity. Un don avec réciprocity est un semi- échange avec une contrepartie matérielle ou spirituelle (le warm glow effect par exemple).

Compte tenu de cette rationalité, les conditions "morales" du don sont que cet acte est volontaire (l'autonomie du sujet), certain, non réciproque, dès lors doit-il être bienveillant ?

Préférée, volontaire : $Pi\ DE$ et il n'existe pas d'obligation, le don peut être permis ou non. Le don n'est pas un palliatif à l'échange, par exemple donner ses produits, faute de les vendre.

Indépendance : le don est effectué indépendamment de la conjoncture. Cette condition rejoint l'indépendance du don par rapport à des faits non pertinents, condition incluse dans la condition d'autonomie. Le don est indépendant d'un contexte ou d'un fait social total.

Non réciproque (gratuit, définitif, sans contrepartie) : Dx_{ij} n'implique pas Dx_{ji} et s'il existe $x \neq y$ alors non Dy_{ji} .

Le don peut être bienveillant, neutre ou malveillant. Le don représente un acte librement consenti et donc la variation d'utilité du donateur n'est pas évidente.

4.2. Parfait

Les comportements de don sont « pourris » quand les anticipations sont favorisées par la connaissance réciproque des partenaires du don. Dès lors les comportements stratégiques sont favorisés, notamment du côté des receveurs.

Equiprobabilité : le don peut être affecté à n'importe quelle personne équiprobable. Le bien-être social (W) peut être assimilé à une quasi-loterie avec une probabilité $1/n$ d'être quiconque dans cet état. $W_i(x_i)$ sera l'utilité d'être la personne dans l'état x , dans une échelle à la Von Neuman- Morgenstern :

$$\forall x \quad W(x) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n W_i(x)$$

$x \in X$

Librement accepté et optimal : le don n'est pas imposé ni l'expression d'une ingérence. Ce don ne brave pas une interdiction de donner et n'implique pas une obligation de recevoir.

Dx_{ji} et la situation de j est au moins maintenue, quel que soit j , le receveur anonyme.

Le don exprime la liberté, il est extérieur à toute volonté de justice et peut renforcer l'injustice, ce que soulignait déjà Nozick ; il peut engendrer le pouvoir d'un des deux partenaires. Le don de la parole est caractéristique en psychanalyse d'un effet de transfert au profit de celui qui s'instaure analyste.

Le cas le plus fréquent de don pur et parfait est le don médical (sang, sperme, organe...) du vivant. Le don est pur, car gratuit, définitif, sans contrepartie. Il est d'autre part parfait car anonyme et représente un sacrifice (transfert univoque) pour une prestation certaine sans conditions particulières.

5. CONCLUSIONS ET QUELQUES OBJECTIONS

Le don/contre don, théorisé par Mauss, a été principalement intégré en économie sous sa forme malveillante. Ce que soulignent les théories économiques du marché politique, du travail ou de la charité. Cette conception tranche avec le préjugé bienveillant de l'altruisme et le côté alternatif attribué à cette pratique par rapport au marché. Le don empoisonné s'intègre sans problème dans l'utilitarisme.

L'information réciproque permet, face au don espéré, l'utilitarisme le plus monstrueux. Face à un tel aléa moral, il est classique d'imaginer un « voile d'ignorance » tel que personne ne puisse maximiser son égoïsme face à ce bien collectif que représente le don.

Il faut pour mieux comprendre le don impur, sinon la malveillance, préciser la définition d'un don pur (donateur) et parfait (receveur). Cette situation de référence implique des conditions rationnelles et morales. La non-réciprocité souligne que l'équilibre des dons est quasi-impossible. L'économie du don est par nature déséquilibrée. L'optimalité du don est théorique dans la mesure où le don est anonyme et cela remet en cause les modalités de calcul économique.

Les situations déviantes les plus courantes sont du côté de l'émetteur, le don intéressé (contre don), contraint (il devient une taxe) ; du côté du receveur, le don subi, ciblé... On peut encore imaginer que le don soit provisoire, contingent ou encore totalement neutre. Un don peut avoir lieu dans un contexte hiérarchique et en être une des caractéristiques. On peut encore renforcer la liberté du don en n'ayant aucune exigence du point de vue de la sélection adverse ou de l'aléa moral entourant le receveur. Le don peut être effectué au pire des malfrats qui s'en servira pour des méfaits évidents, il reste un don.

Paradoxalement la recherche d'un don pur et parfait implique que le don soit libre et sans tabou, donc a-moral. En effet, la liberté du don implique que ni l'objet du don, ni les partenaires du don ne soient déterminés moralement. Pour le moins, le premier paradoxe vient de ce que si le don est un acte de transfert gratuit et autonome, rien ne justifie des restrictions morales. Le don pur et parfait peut, du point de vue de la relation altruistique, être « neutre » (libre de tout warm glow effect par exemple), « bien » ou « mal » veillant, mais ceci ne peut être imposé compte tenu, par exemple, de la condition d'autonomie du donneur ou encore d'anonymat du receveur. Le don est amoral parce qu'il est interpersonnel et que le type d'altruisme n'est pas connu.

Le second paradoxe a trait à l'impossibilité de concilier liberté du don et Pareto optimalité. Comment connaître l'utilité du récepteur inconnu ? Par définition, la liberté de l'émetteur et l'équiprobabilité du receveur font en sorte que la variation de l'utilité des deux intéressés par le don peut se faire sur tout le spectre possible ; au delà du classique altruisme sacrificiel où le don est un sacrifice désiré devant entraîner un supplément d'utilité pour le donneur et le receveur.

Le don pur et parfait est une conduite éthique d'un don *pour lui même*, libéré de toute morale et donc potentiellement immoral. La liberté et l'anonymat du don, l'équiprobabilité du receveur ne permettent pas de garantir la Pareto-optimalité. Le don pur et parfait est ainsi potentiellement immoral et sub-optimal. Le contexte, par exemple socio-historique ou psychologique, peut le spécifier *in fine*, mais ce contexte ne peut être imposé à la forme même du don.

REFERENCES

- Akerlof, G. A. (1982). Labor contracts as partial gift exchange. *The Quarterly Journal of Economics*, 97(4), 543-569.
- Andreoni, J. (1989). Giving with impure altruism: Applications to charity and Ricardian equivalence. *Journal of political Economy*, 97(6), 1447-1458.

Buchanan, J. M. (1975). The Samaritan's Dilemma. In E. Phelps (ed), *Altruism, Morality, and Economic Theory*, London, Sage Foundation.

Doeringer, P. B., & Piore, M. J. (1985). *Internal labor markets and manpower analysis*. New York, Me Sharpe.

Kolm, S.C. (1984). *La Bonne économie, la réciprocité générale*. Paris, PUF.

Mauss, M. (1923). Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année sociologique (1896/1897-1924/1925)*, 1, 30-186.